

Parc éolien du Chemin de Châlons

Chantier & projet d'extension

Communes de Songy, Saint-Martin-aux-Champs & Cheppes-la-Prairie
Lettre d'information n°2 - Mai 2023

Le mot de l'équipe RWE Renouvelables France

Madame, Monsieur,

La construction du parc éolien du Chemin de Châlons a commencé ! Les travaux de voiries et de réseaux divers (passage de câbles) ont démarré sur les communes de Songy et Saint-Martin-aux-Champs. Le chantier se déroulera finalement en 2 phases : construction des 3 éoliennes à l'est cette année, pour une mise en service en février 2024 ; puis construction des 3 dernières éoliennes à une date ultérieure. La puissance totale installée du parc sera de 18 MW.

Un comité de pilotage mensuel du chantier a été créé, afin de faciliter le dialogue et la remontée d'informations concernant les travaux. Il est composé d'élus de Songy et Saint-Martin-aux-Champs, de propriétaires/exploitants et de l'équipe RWE Renouvelables France.

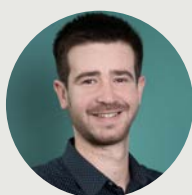
En parallèle, le projet d'extension à Songy, Saint-Martin-aux-Champs et Cheppes-la-Prairie se poursuit : l'étude acoustique s'est terminée en avril, et une implantation sera définie à la fin du mois. Nous tenions à remercier les habitants des 3 communes pour leur implication dans le projet, notamment par l'excellent accueil qui a été accordé aux ingénieurs en acoustique pour la pose des micros dans certains jardins.

Retrouvez toutes nos actualités sur le site internet dédié au parc éolien : www.chemin-de-chalons.projet-eolien.com



Eric Michel

Chef de projets construction
RWE Renouvelables France
eric.michel@rwe.com



Alexis Dewevre

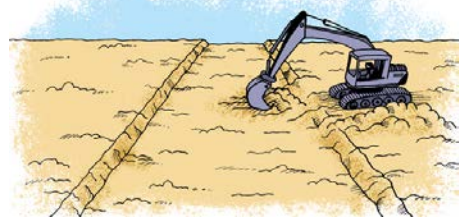
Chef de projets développement
RWE Renouvelables France
alexis.dewevre@rwe.com



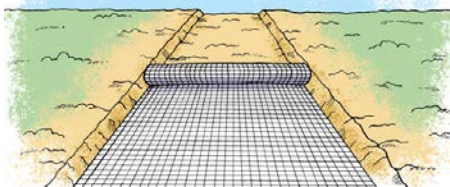
L'actualité du Chemin de Châlons

Construction du parc éolien : aménagements de voirie et réseaux divers

La première partie du chantier vise à renforcer les chemins existants, à aménager les accès ainsi que les plateformes des éoliennes. Les premiers travaux de raccordement électrique sont également en cours.



Terrassement des chemins d'accès



Pose d'un géotextile



Passage de câbles

© Illustrations : Muriel Van Frachem

Le chantier du parc éolien est une zone de travail à risque qui peut créer des situations accidentogènes (circulation d'engins de chantier, levage d'équipements lourds...). Il est donc interdit au public de s'y promener.

Pour toute question, vous pouvez passer à la base-vie du chantier :

- rendez-vous aux coordonnées GPS 48.81 ; 4.48
- ou tapez dans votre système de navigation "Base-vie SMAC Songy"



Implantation du parc éolien du Chemin de Châlons

